



**LE MERCREDI 27 MAI 2020**

**COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE**

**\*\*\*\*\* DISCOURS PRONONCÉ DE CHRISTIAN BAPTISTE \*\*\*\*\***

**MAIRE DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE**

Cette journée de commémoration se tient dans un contexte bien particulier qui est celui de la crise sanitaire que traverse en ce moment le monde entier.

Commémorer la date anniversaire de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe, s'avère donc ce 27 mai 2020, une entreprise singulièrement délicate, mais une entreprise que nous ne saurions occulter sous quelque prétexte que ce soit.

C'est pour cela que avec détermination et dans le respect des consignes ayant été édictées par le gouvernement, nous nous sommes néanmoins réunis aujourd'hui au Rond-Point du Nèg Mawon, monument hautement symbolique de la ville de Sainte-Anne.

La ville de Sainte-Anne qui s'est illustrée avec courage dans la lutte contre l'esclavage ainsi que plusieurs autres villes de la Guadeloupe.

Sainte-Anne en 1790, est en effet le quartier le plus peuplé de la Guadeloupe et présente de par sa population un profil particulièrement esclavagiste. L'importance de la population servile qui y réside est sans aucun doute le moteur du climat de révolte qui y a régné.

En effet les 15 et 16 mai 1791, ont vu s'ourdir l'un des premiers complots d'esclaves de la période révolutionnaire. Le projet : incendier le bourg et massacrer les blancs. Cette révolte fomentée par l'esclave Jean-Louis qui avait dans l'idée que le gouverneur de la Guadeloupe lui-même grand propriétaire refusait d'appliquer le décret du pouvoir révolutionnaire proclamant la liberté pour tous, incitait donc les esclaves à se libérer eux-mêmes de leurs chaînes. Les insurgés devaient se retrouver sur l'habitation Gissac. L'esclave Jean-Louis fut dénoncé et exécuté ainsi que plusieurs autres de ses compagnons.

Ce ne fut pas le seul moment de l'histoire où la ville de Sainte-Anne s'illustra. En effet en août 1793, une insurrection associant une grande majorité d'esclaves ainsi que quelques libres de couleur s'assura la quasi maîtrise des campagnes et provoqua le pillage de nombreuses habitations.

Et quand en juin 1794, Victor Hugues porteur du décret du 4 février 1794 déclarant l'abolition de l'esclavage dans les colonies, (la première), Sainte-Anne avec l'esprit révolutionnaire qui la caractérise changea de patronyme et devint « Fraternité » un nom qu'elle conserva durant toute la période révolutionnaire.

Sainte-Anne s'est donc illustrée avec courage dans l'insurrection et le marronnage.

Pour la municipalité de Sainte-Anne, il n'est nullement question de mettre une fois par an l'accent sur ce décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 et proclamé en Guadeloupe le 27 mai 1848.

Et la réflexion de l'historien Jean-Luc Bonniol qui s'est intéressée de près à la problématique des mémoires et notamment des régimes mémoriels, nous invite à dépasser le seul moment abolitionniste. Il convient en effet de le commémorer mais surtout de rappeler toutes les luttes

qui ont contribué à la fin de la société esclavagiste laquelle ne s'est pas transformée du jour au lendemain en société libre et démocratique.

Nous devons en effet à la fois célébrer la date du décret d'abolition mais également et surtout célébrer les hommes et les femmes qui par leur lutte ont permis cette abolition, célébrer les hommes et les femmes qui sont nos ancêtres et qui ont fondé notre société actuelle, et dont l'origine est une société esclavagiste.

Cette journée de commémoration est donc aussi celle du souvenir que nous offrons à nos ancêtres.

Ils sont en effet nombreux les Gertrude, les Madeleine, les Sébastien, les Maximin Daga qui à l'instar de l'esclave Jean-Louis et de tous ceux qui par leur travail et leur force vitale et à travers leurs efforts, leurs souffrances, leurs résistances et leurs luttes au cœur d'une société esclavagiste qu'ils ont du affronter, ont fondé notre société guadeloupéenne.

Les lois qui organisent cette société ont beaucoup évolué au cours de près de quatre siècles d'histoire de la Guadeloupe.

Celles de l'abolition en sont un exemple, mais les hommes et les femmes qui nous ont précédés sont celles et ceux qui les ont subies mais surtout qui les ont fait évoluer.

Peu d'esclaves ont laissé des traces écrites de leurs souffrances, de leurs expériences et de leur existence.

Mais nous, collectivités territoriales avons le devoir de réécrire cette histoire et surtout de la transmettre aux générations futures.

Nous sommes face à la menace que les mémoires soient emportées par les vagues de l'oubli et que les sons de nos tambours ne soient que des vecteurs d'exotisme.

Mais ce n'est pas ce que nous voulons.

Ce que nous voulons c'est laisser des traces dans lesquelles marcheront nos enfants.

Ce que nous voulons c'est instaurer un dialogue avec nos origines et nous en servir pour construire notre présent et notre futur en nous inspirant des valeurs qui ont porté nos ancêtres, des valeurs de courage, d'héroïsme et de bravoure.

Et en nous débarrassant de tout autre sentiment qui pourrait contribuer à empêcher notre avancée.

Je terminerai par cette citation d'Aimé Césaire qui nous éclaire sur notre humanité

*« C'est quoi une vie d'homme ? C'est le combat de l'ombre et de la lumière – C'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur...je suis du côté de l'espérance, mais d'une espérance conquise, lucide, hors de toute naïveté. »*

Christian Baptiste

Maire de la Ville de Sainte-Anne